

Marseille, le 28 avril 2014

**Monsieur Michel CADOT**  
Préfet des Bouches-du Rhône  
Hôtel de la Préfecture  
Place Félix Baret  
13006 MARSEILLE

RB/MC

Monsieur le Préfet,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la nécessité d'implanter une station de mesure fixe afin d'apprécier le niveau de pollution de l'air en prévision de la mise en service de la Rocade L2 Est.

Le 27 juin prochain doit être voté à cet effet par le Conseil Régional une convention avec AIR PACA, décidant la mise en place d'une telle station.

Cependant, alors que le 23 juin 2013, il avait été convenu que la dite station serait implantée au niveau de la copropriété « l'Espéroun » à Bois Luzy, il semblerait qu' AIR PACA ait changé d'avis souhaitant l'implanter dans un autre lieu.

Or, si le site de « l'Espéroun » a été retenu, c'est précisément parce qu'il est le mieux adapté à la réalisation de ces mesures.

Dans ces conditions, nous comprenons mal la volonté d' AIR PACA de modifier une décision qui va à l'encontre de l'efficacité recherchée.

.../...

C'est pourquoi, il nous serait agréable que vous puissiez insister sur la nécessité de maintenir l'emplacement initial.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre haute considération.



**Valérie BOYER**

Maire des 11ème et 12ème arrondissements  
Députée des Bouches-du-rhône



**Roland BLUM**

Adjoint au Maire délégué aux  
Finances - Budget - Port  
Membre Honoraire du Parlement